



**Durée :** 2 jours, soit 14 heures de formation



**Prérequis :** Aucun



**Public visé :**

Professionnels (assistants de service social, conseillers en économie sociale et familiale, éducateurs spécialisés) et bénévoles accueillant et accompagnant des personnes en situation d'endettement.



**Objectifs pédagogiques :**

- Evaluer au mieux les situations des débiteurs.
- Comprendre l'organisation judiciaire.
- Connaître les règles régissant les relations entre débiteurs et créanciers.
- Maîtriser les mécanismes de recouvrement des créances.



**Moyens et méthodes pédagogiques :**

Support Powerpoint – fiches thématiques.  
Exposés théoriques et pratiques – illustration par l'exemple – échanges d'expériences – cas pratiques.

**660,00 € TTC  
par stagiaire**

**Contenu :**

Les difficultés de paiement.  
Les possibilités offertes aux créanciers et débiteurs de faire valoir leurs droits.  
L'organisation judiciaire française : juridictions, compétences exclusives...  
Les tribunaux administratifs.  
L'acte introductif d'instance en justice.  
Prescription et forclusion : principe et applications.  
Le recouvrement de créances : voie amiable et judiciaire.  
Les sociétés de recouvrement et les huissiers : cadres d'intervention.  
Notification des actes de procédure et des décisions de justice.  
Les voies d'exécution : les différents types de saisies.  
Les voies de recours.



**Modalités d'évaluation :**

Auto-évaluation des connaissances en début et fin de formation – allers retours constants entre la théorie et la pratique – méthode interrogative – quiz – résolution de cas pratiques.



**Animation :**

Hyacinthe DUPUY, gérant associé du cabinet Systemaction.